

Le 5 janvier 2017

AUX ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC

Objet : Avance sur prix de pool préliminaire des Fêtes 2016-2017 Période 11 au 31 décembre 2016 – Semaines 50 à 52

Madame, Monsieur,

Comme indiqué dans notre correspondance du 15 décembre dernier, un prix de pool préliminaire a été appliqué par *Les Éleveurs de porcs du Québec* pour la période des Fêtes, couvrant ainsi les abattages du 11 décembre 2016 au 14 janvier 2017.

Suite à la confirmation du prix de vente réel des porcs pour les semaines 50 à 52 de l'année 2016, les Éleveurs de porcs du Québec ont décidé de verser une avance de 5 \$ du 100 kg à l'indice 100 aux éleveurs qui ont livré des porcs durant cette période, couvrant ainsi les abattages du 11 au 31 décembre 2016. Elle constitue une avance de 9 \$ du 100 kg à l'indice 100 sur le montant total de l'ajustement du prix de pool préliminaire qui sera versé dans la semaine du 15 janvier 2017 et qui est calculé en fonction des revenus réels obtenus de la vente des porcs auprès des abattoirs, selon le poids et l'indice de chaque porc durant cette période.

Considérant que le prix s'est maintenu plus élevé que prévu pour la période, le prix de pool préliminaire sera ajusté de 5 \$ du 100 kg à l'indice 100 pour chacune des ententes, soit à 137 \$ au 100 kg à l'indice 100 pour Qualité Québec, et ce pour les semaines d'abattages du 1^{er} janvier 2017 au 14 janvier 2017.

Si des informations complémentaires étaient nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec le personnel de la Mise en marché au numéro sans frais 1 800 363-7672.

Veuillez accepter, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.



Daniel Hudon
Directeur de la mise en marché

DH/RA/fd